



Au Conseil Communal d'Aigle

Rapport de la commission chargée de l'étude du **Préavis municipal 2021-17 du 3 mai 2021**

Relatif à la réponse au postulat de M. Samuel Obi (AlternativeS-Les Verts)
déposé le 21 juin 2020
intitulé « Pour une zone 30 globale au centre-ville »

Commission composée de :
Laurence Burnier (PLR)
Anick Badan (UDC)
Romaine Merminod (PLR)
Clément Reber (PLR)
Jean-Luc Guillard (EA)
Samuel Obi (Alt-Verts)
Marie-Dominique Genoud, premier membre

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission chargée de l'étude de l'étude du préavis no 2021-17 s'est réunie au complet le lundi 31 mai 2021 à l'Hôtel de Ville, en présence de Mme Maude Allora, Municipale, et de M. Alexis Nantermod. Nous les remercions tous deux pour les informations complémentaires données, utiles à la réflexion de la Commission.

Nous ne répéterons pas ici les informations contenues dans le préavis mais nous irons à l'essentiel.

Tout d'abord, l'ensemble du centre-ville est déjà en zone à 30. Certains axes ne le sont pas encore, généralement à cause de l'étroitesse des voies de circulation.

- Il nous est précisé que la route de Lausanne, le Chemin de Pré-Yonnet et la route d'Evian ne sont pas concernés par la zone à 30.
- Rue du Rhône: la Municipalité a acheté des parcelles dans les virages pour l'élargir. Si on ne peut pas la laisser en zone 30, on peut la mettre en zone de rencontre.
- Place du Marché et rues adjacentes (Chevron, Collège): nous en saurons plus cet automne, quand le concours de requalification de la place sera terminé. En effet, selon les projets proposés, elle pourrait s'étendre jusqu'à la BCV.
- Rue du Molage: sa configuration fait que les voitures y roulent déjà à 30. Il pourrait être intéressant de réfléchir à un aménagement qui donnerait la priorité aux piétons.

Le postulant insiste sur la vision générale du postulat, qui est que lorsqu'on entre au centre-ville d'Aigle, on sente et voit un changement dans la structure même de la ville à travers la zone à 30 généralisée. C'est pourquoi il est important de faire tout le possible pour que la rue Margencel puisse aussi passer en zone 30. Il encourage donc la municipalité à poursuivre dans ce sens.

Conclusion

En conclusion, la commission à l'unanimité à l'honneur, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers de vous demander de bien vouloir prendre les décisions suivantes:

Le Conseil Communal d'Aigle

- Vu le préavis no 2021-17 du 3 mai 2021
- Ouï le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet
- Considérant que ledit objet a été porté à l'ordre du jour

Décide

De prendre acte du rapport-préavis municipal No 2021-17 valant réponse au postulat de M. le Conseiller communal Samuel Obi, déposé le 21 juin 2020, intitulé : « Pour une zone 30 globale au centre-ville ».

Pour la commission,
Maire-Dominique Genoud, premier membre